

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 20 (1940)
Heft: 3

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUXIÈME PARTIE : INFORMATIONS PRATIQUES

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

SUISSE

La Foire Suisse de l'Horlogerie, à Bâle en 1940 (30 mars, 9 avril)

Les grandes foires d'échantillons, qui sont parmi les agents les plus actifs du commerce international, préparent dans une Europe en armes leur prochaine réunion.

La Suisse moins que tout autre pays ne saurait faillir à cette mission de rapprochement économique. Sa Foire Nationale se tiendra à Bâle du 30 mars au 9 avril prochain.

Certes, on a pu se demander si, en présence de la fermeture de plusieurs marchés, du resserrement des affaires d'exportation dans le domaine des articles de luxe, il convenait de maintenir sa section horlogère, avant tout orientée vers l'exportation.

Les représentants des exposants consultés sur ce point se sont prononcés dans un sens affirmatif et la prochaine Foire Suisse de l'Horlogerie, qui marquera un anniversaire puisqu'elle est la dixième en date, réunira une participation qui lui vaudra, il faut l'espérer, le succès qu'elle mérite. L'échantillonage présenté, à peine moins important que l'année dernière, contient en effet une grande variété de modèles dans tous les genres et nombre de créations nouvelles ou d'innovations techniques qui ne peuvent manquer de retenir l'attention.

Manuel des Bourses Suisses

L'édition de 1939 du **Manuel des Bourses Suisses** vient d'être publiée, en langue française, par l'Imprimerie Centrale, S. A., 7, rue de Genève, à Lausanne.

Le **Manuel des Bourses Suisses**, fruit d'un labeur considérable et d'une longue expérience, est un auxiliaire indispensable à tous ceux qui, par leur situation ou leur profession, doivent être à même de trouver rapidement des renseignements exacts et complets sur n'importe laquelle des valeurs qui composent le marché suisse des titres.

Les renseignements publiés sur les entreprises dont les actions sont cotées aux trois bourses principales de Zurich, Bâle et Genève, sont les suivants :

Désignation boursière, siège principal, succursales, année de fondation, but de l'entreprise, Conseil d'Administration, Directeurs, date de l'Assemblée générale, emprunts, répartition statutaire des bénéfices, droits de vote, développement de la fondation, bilan des quatre et cinq dernières années, comptes de profits et pertes, cours des actions des sept à huit dernières années, cours des obligations, dividendes des sept à huit dernières années, domicile de paiement des coupons.

Fort volume de 700 pages environ, du format 19 x 27 cm., relié pleine toile, le **Manuel des Bourses Suisses** est en vente au prix de 45 francs suisses à l'Imprimerie Centrale S. A., à Lausanne.

FRANCE**Une revue traitant de l'importation et de l'exportation**

Tout importateur ou exportateur, désirant acheter ou vendre en France, doit être bien informé.

« Transimpex » paraît deux fois par semaine et donne dans le minimum de temps toutes les informations relatives aux importations, aux exportations, aux douanes et aux transports.

En outre, son service d'information, sur un simple appel téléphonique, donne tous les renseignements de nature à résoudre, pour ses abonnés, les difficultés inhérentes à la variété des formalités actuelles.

Abonnement d'un an : France, 250 francs ; étranger : 400 francs.

Administration : 11, rue de Magdebourg, Paris (16^e).
Téléphone : Passy 78-33.

FRANCE-SUISSE**Négociations économiques franco-suisses**

La « Feuille officielle Suisse du commerce » du 28 février 1940 (n° 49) publie le communiqué suivant :

« La délégation suisse composée de MM. Hotz, Directeur de la Division du Commerce, le Prof. Laur, Homberger, Directeur de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie, P. Comte, Inspecteur général des Douanes et E. Bonhôte, se rendra à Paris, vers le milieu de la semaine (1) pour poursuivre avec une délégation franco-britannique les négociations économiques interrompues à la fin de l'année dernière... »

Acheminement des importations pour la Suisse par les ports français

Dans la rubrique « Chiffres, faits et nouvelles » du n° 9 (15 décembre 1939) de notre Revue, nous avons reproduit un communiqué de l'Office de Guerre pour les transports en Suisse, publié dans la « Feuille Officielle Suisse du Commerce » du 23 octobre 1939 et relatif à l'« acheminement des importations pour la Suisse par les ports français ».

Il convient de compléter ce communiqué de la façon suivante :

Port de Sète. — Nous rappelons que si pour le ravitaillement général de l'Etat Suisse, les ports de Marseille et ses annexes : Caronte, Saint-Louis-du-Rhône, etc. ont été choisis, il ne s'ensuit pas que le port de Sète ne puisse pas recevoir le trafic commercial libre à destination de la Suisse.

En conséquence, le port de Sète, pour tout ce qui n'est pas uniquement ravitaillement général Suisse, peut être utilisé comme dans le passé.

(1) Les négociations sont actuellement en cours.

JOAILLERIE - HORLOGERIE**F. SENN**

13, Boulevard Saint-Denis

**BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE**